



Association Air des Bois
Centre de vie en forêt

DIRECTIVES POUR LES PARENTS

concernant les piqûres de tiques

Se référer au site internet : www.piqure-de-tique.ch

Deux maladies potentiellement dangereuses peuvent être transmises par les tiques :

- **La borréliose de Lyme qui n'a pas de traitement préventif.**
- **L'encéphalite à tique (FSME) qu'il est possible de prévenir en se vaccinant.**

Comment agir ?

- La meilleure action est d'éviter au maximum d'être piqué :
 1. Porter des vêtements couvrant le corps. Les longues chaussettes permettent d'y glisser les pantalons pour une protection optimale.
 2. Utiliser un répulsif à tiques, à sprayer le matin, à la maison.
- Chaque soir, contrôler minutieusement le corps (surtout dans les endroits chaud : aisselle, pli de l'aîne, arrière du genou) et le cuir chevelu de votre enfant. Il est important de le faire le jour-même de la sortie en forêt car la transmission de la borréliose entre la tique et l'humain se fait généralement entre 12 et 24 heures après la piqûre.
- Retirer la tique au plus vite à l'aide d'une pince anti-tique. En cas de doute, se faire aider en pharmacie.
- Désinfecter la plaie.
- Entourer la piqûre au stylo, noter la date et suivre l'évolution de la zone infectée en prenant chaque jour une photo.
- Si la rougeur augmente, aller consulter un médecin qui donnera un traitement antibiotique en cas d'infection à la borréliose.
- Transmettre à la direction du CVF, toute infection en lien avec les tiques.